

**MAIRIE DE CARCASSONNE**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 13 NOVEMBRE 2025**

N°004

<b>OBJET : DÉCISION MODIFICATIVE N° 1 BUDGET ANNEXE DE LA CITÉ DES SPORTS</b>			
Nombre de Conseillers en Exercice : 43	Nombre de Membres Présents : 32	Nombre de Membres Votants : 42	Date de la Convocation : 6 novembre 2025

L'an deux mille vingt cinq, le treize novembre, à seize heures le Conseil Municipal de la Commune de CARCASSONNE, s'est réuni en session Ordinaire Salle René Nelli - 1er étage ancien Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Gérard LARRAT Maire**.

Mme CHESA, M. BLASQUEZ, M. LAREDJ, Mme BARDOU, Mme DOUTRES, M. BES, Mme GODEFROY, Mme MONTUSSAC, M. FLAMANT,

Mme BARTHES, Mme MIGNOT, Mme BERNARD, M. AUDIER, M. ZORZETTO, M. CAMBON, M. LEUBA, Mme LACUBE, Mme QUINTILLA-MENDEGRIS, Mme GIOVANNETTI, M. MARTY, Mme BLANC, M. JORDAN, M. ICHE, M. BELMAS, Mme RIVEL, Mme GALBEZ, Mme JULIEN, Mme BOUTALEB, M. CHAMLAL, Mme LARROUX, M. MONTAGNE

**EXCUSES** : Mme LETAO donne pouvoir à Mme MONTUSSAC, M. ARIAS donne pouvoir à M. LEUBA, M. ALBAREL donne pouvoir à Mme CHESA, Mme DENUX donne pouvoir à M. LARRAT, Mme GASC donne pouvoir à Mme BARTHES, M. OUDDANE donne pouvoir à M. CAMBON, M. BUSTOS donne pouvoir à Mme BARDOU, Mme TRIAY donne pouvoir à M. LAREDJ, Mme KERRINCKX donne pouvoir à M. MONTAGNE, M. DUTHU donne pouvoir à Mme BERNARD conformément aux dispositions de l'article L2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ABSENT** : M. LECINA.

M. Yazid LAREDJ est désigné comme Secrétaire de Séance

---

Monsieur Le Président expose :

**En section d'exploitation**, le budget est réduit de 41.000 € en dépenses et en recettes.

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles	0,00 €	-41.000,00 €
Opérations d'ordre	-41.000,00 €	0,00 €
<b>Total</b>	<b>-41.000,00 €</b>	<b>-41.000,00 €</b>

**En section d'investissement**, le budget est réduit de 41.000 € en dépenses et en recettes.

	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>
Opérations réelles	-41.000,00 €	0,00 €
Opérations d'ordre	0,00 €	-41.000,00 €
<b>Total</b>	<b>-41.000,00 €</b>	<b>-41.000,00 €</b>

Le détail des opérations par chapitre est transcrit ci-dessous ainsi que sur la maquette budgétaire de la décision modificative.

**Exploitation**

**Recettes : - 41.000 €**

Mise à jour des prévisions du chapitre 70 compte tenu des encaissements réalisés fin septembre.

**Dépenses : -41.000 €**

Augmentation du chapitre 012 « Charges de personnel » de 40.000 € afin de prendre en compte le personnel de la brasserie gérée en régie directe depuis le mois de mai.

Réduction du chapitre 011 « Charges à caractère général » de 40.000 €: ajustement des crédits budgétaires d'énergie (- 21.528 €), d'achat de fournitures diverses (- 3.750 €), du coût des interventions (- 8.603 €), des annonces et imprimés (- 2.626 €, des services extérieurs (- 3.493 €).

Les crédits inscrits au budget primitif en provisions pour dépréciation des actifs (14.500 €) sont basculés en créances admises en non-valeur suite au placement en liquidation judiciaire du redevable.

Réduction de 41.000 €du chapitre 023 « Virement à la section d'investissement ».

**Investissement****Recettes : - 41.000 €**

Réduction de 41.000 €du chapitre 021 « Virement de la section d'exploitation ».

**Dépenses : - 41.000 €**

Les crédits d'équipement sont réduits de 41.000 €

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter une première décision modificative du Budget annexe de la Cité des Sports (DM1).

**Le Conseil Municipal**, après en avoir délibéré :

- ADOPTE à l'unanimité les propositions ci-dessus énoncées

---

Et ont les membre présents signés après lecture ainsi que Monsieur Le Président.

Pour extrait certifié conforme :

Le Maire,  
Gérard LARRAT

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

011-211100698-20251113-27505-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 17/11/2025  
Publication : 17/11/2025